

Le député Scellier ne digère pas l'enquête de notoriété

Fin de second mandat difficile pour le député sortant de la 6^e circonscription d'Enghien-Saint-Gratien. François Scellier se dit « meurtri » d'être le seul des huit députés UMP sortants du Val-d'Oise à ne pas avoir été immédiatement investi pour le scrutin de juin 2012. Sa candidature doit même être sou-

mise à une enquête de notoriété pour le départager de ses deux challengers. Son suppléant, Luc Strehaiano, maire de Soisy-sous-Montmorency et président de la communauté d'agglomération de la Vallée de Montmorency (Cavam), et le député de la 9^e circonscription et maire de Sannois, Yanick Paternotte, ont en effet

« Il faut faire preuve de continuité, d'expérience et de cohésion.

Je prétends l'incarner dans ma circonscription

FRANÇOIS SCELLIER, DÉPUTÉ UMP SORTANT DE LA 6^e CIRCONSCRIPTION

Polémique sur un voyage au Japon

Scandalisé par la rumeur qui court selon laquelle il aurait emmené son épouse en voyage au Japon au début du mois aux frais du Ceevo (Comité d'expansion économique du Val-d'Oise), organisme du conseil général dont il est le président, François Scellier s'explique. « J'ai payé le billet d'avion de mon épouse avec mes Miles et j'ai fait un chèque de

360 € au Ceevo pour ses frais de séjour », se défend l'élu. Chaque année, le département se rend au Japon, dans la ville d'Osaka, avec laquelle des liens ont été tissés au cours de ces vingt dernières années. Président du Ceevo depuis mars dernier, François Scellier faisait partie à ce titre de la délégation.

D.P.

également déposé leur candidature. Dans un courrier envoyé à Jean-Claude Gaudin, président de la commission nationale d'investiture UMP, François Scellier lui demande de reconsidérer sa décision. Il tente de faire la différence en dressant le bilan de son second mandat. « J'ai assumé mes permanences en séance par une présence assidue et une implication totale dans ma fonction, souligne-t-il. Membre de la commission des Finances, rapporteur spécial pour le logement, je me suis efforcé de soutenir les orientations du gouverne-

ment. J'ai contribué à porter une réforme du dispositif d'aide à l'investissement locatif qui s'est avérée essentielle pour ce secteur de l'économie gravement touché par la crise (NDLR : loi Scellier). » Concernant l'avenir, François Scellier, faisant référence à la « crise historique » actuelle, estime qu'il est plus que jamais nécessaire de faire preuve « de continuité, d'expérience et de cohésion ». « Je prétends l'incarner dans ma circonscription », insiste-t-il. Le député garde en travers de la gorge l'enquête de notoriété qu'il considère « ni justifiée ni nécessaire ». Il rappelle que Luc Strehaiano est son suppléant et qu'il l'a maintes fois entraîné dans son sillage, à l'Assemblée comme au sein du conseil général qu'il a présidé pendant onze ans (de 1997 à 2008). Concernant la candidature de Yanick Paternotte, il pense qu'elle risque de jeter le trouble chez les électeurs... de la 9^e.

DANIEL PESTEL